UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Fonctions : Psychologue contractuel – quotité de travail : 50 % % CDD 5 mois renouvelable

Rythme de travail : 1 semaine 2 jours / 1 semaine 3 jours

Métier ou emploi type* : Psychologue

*REME, REFERENS, BIBLIOFIL

Fiche descriptive du poste

Catégorie : A

Corps : Psychologue

Rémunération brute mensuelle : 1 890 €

Affectation

Administrative : Service de Santé Etudiante (SSE Service de Santé Etudiante (SSE)

Géographique : Campus du Tampon

Missions

Sous l'autorité du Médecin-Directeur du SSE et du médecin coordinateur, le psychologue assure un accompagnement psychologique des étudiants, dans un contexte marqué par des situations de détresse psychique importante et des problématiques de santé mentale parfois complexes.

Activités principales :

- Assurer l'accueil, l'écoute et l'accompagnement psychologique des étudiants qui en font la demande, à la suite d'une orientation interne effectuée par un médecin du SSE ;
- Accueillir et accompagner des étudiants présentant des psycho-traumatismes, notamment en lien avec des violences sexuelles, intrafamiliales ou d'autres événements traumatiques ;
- Évaluer les besoins et le niveau de vulnérabilité psychique des étudiants afin d'adapter les modalités de prise en charge, de repérer les situations à risque et, le cas échéant, de mettre en œuvre une orientation adaptée.
- Orienter les étudiants vers des professionnels ou des structures extérieures lorsque leur situation nécessite un suivi spécialisé ou un accompagnement psychologique au long cours.
- Orienter les étudiants vers les professionnels de santé du SSE en fonction de leurs besoins (infirmier, diététicienne, accompagnement lié au handicap, etc.).
- Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire du service, en contribuant à une approche globale de la santé des étudiants et à la coordination des accompagnements, dans le respect du secret professionnel et du cadre déontologique.
- Participer à la gestion des situations d'urgence psychologique, notamment en cas de crise aiguë, de risque suicidaire ou de mise en danger, en lien avec les professionnels et dispositifs compétents.

Conditions particulières d'exercice :

- Le SSE est organisé sur 2 sites géographiquement distincts et éloignés
- Travail au sein d'une petite équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmière, assistante sociale, psychologues…)
- Nécessité d'un échange fréquent avec l'équipe du Nord pour une harmonisation des pratiques
- Fluctuation de l'activité avec 2 pics au début de chaque semestre (septembre à novembre et février à avril)
- Congés à prendre en dehors de ces pics d'activités et lors de la fermeture de l'université (3 semaines en décembre-janvier et 4 semaines en juillet-août)
- Mobilité géographie, déplacements sur les sites de proximité (Saint-Pierre, Terre Sainte)

Compétences*
Connaissance, savoir : ➢ Maîtrise des outils d'évaluation et de repérage psychologique, notamment de l'entretien clinique et de l'écoute clinique. ➢ Bonne connaissance des troubles psychopathologiques du jeune adulte : troubles de l'humeur, risques suicidaires, addictions, post traumatisme, comportements à risque, troubles alimentaires, décompensation schizophrénique, psychoses émergeantes ainsi qu'une pratique de leur repérage ➢ Connaissance des psycho-traumatismes et de leurs manifestations, notamment ceux liés aux violences sexuelles, aux violences intrafamiliales et aux autres événements traumatiques. ➢ Connaissance des mécanismes de la crise psychique, des facteurs de vulnérabilité et des facteurs de risque, notamment du risque suicidaire. ➢ Connaissance des dispositifs de soins psychologiques et psychiatriques ainsi que des ressources médico-sociales et des dispositifs d'aide sociale et médico-économique mobilisables pour les étudiants.
Savoir-faire : ➢ Conduire des entretiens cliniques, assurer une écoute active et proposer un accompagnement psychologique adapté aux besoins des étudiants. ➢ Accueillir et accompagner des étudiants présentant une souffrance psychique importante, des situations de grande vulnérabilité ou des vécus traumatiques. ➢ Adopter une posture clinique adaptée face à des récits traumatiques et à des situations complexes, dans le respect du rythme, de la parole et de l'autonomie des personnes accompagnées. ➢ Repérer et évaluer les difficultés psychologiques, les troubles psychopathologiques, les situations de crise et les risques de mise en danger. ➢ Adapter les modalités d'accompagnement, identifier les limites de son intervention et orienter vers les professionnels ou structures compétents lorsque la situation le nécessite. ➢ Informer les étudiants et les orienter vers les ressources et dispositifs adaptés, au sein du SSE ou à l'extérieur. ➢ Dépister les difficultés sociales. ➢ Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmière, assistante sociale, psychologue, administratifs).
Savoir être : ➢ Faire preuve de grandes qualités d'écoute, d'empathie, de disponibilité et de discernement clinique. ➢ Adopter une posture bienveillante, non jugeante et respectueuse de la singularité de chaque étudiant. ➢ Être à l'aise dans l'accueil de situations de grande détresse psychique et dans l'accompagnement de personnes ayant vécu des événements traumatiques, notamment des violences sexuelles. ➢ Faire preuve de stabilité émotionnelle et de capacité de prise de recul face à des situations cliniques difficiles. ➢ Savoir instaurer une relation de confiance et un cadre sécurisant, en respectant le rythme et les limites de la personne accompagnée. ➢ Faire preuve de réactivité et de discernement dans l'évaluation et la gestion des situations d'urgence.